

VENTE

Tranche de prix de vente	Taux applicable sur le prix de vente	
	Maison et appartement	Garage – terrain – murs commerciaux
De 1€ à 150 000€	7%	10%
De 150 001€ à 300 000€	6%	8% sans être inférieur à 15 000 €
De 300 001€ à 800 000€	5%	7% sans être inférieur à 24 000 €
De 800 001 à 1 300 000€	4.5%	
A compter de 1 300 000€	Sur devis	

- Les honoraires minimum s'élèvent à 6 000€.

Prestations particulières

	Maison et appartement	Murs et fonds de commerces
Avis de valeur (pour un bien ne faisant pas l'objet d'un mandat)	300€ à 700€ selon l'importance du bien	500€ à 1 500€ selon l'importance du bien.
Suivi de dossier de vente (pour un bien non négocié par le cabinet)	3 000€	4 500€

- Les honoraires sont à la charge du **vendeur** sauf stipulations différentes du mandat.
- Les prix affichés s'entendent honoraires inclus.
- Le cabinet Atrium sud pourra négocier ses honoraires de gré à gré avec le mandant, sans dépasser les seuils fixés ci-dessus.
- Les honoraires de négociation perçus s'entendent TVA inclus, au taux en vigueur de 20%.

LOCATION - GESTION

Prestations principales de gestion	Honoraires TTC (A la charge du bailleur)
Locaux d'habitation ou mixte (loi du 6/7/1989)	6% HT soit 7.2% TTC sur quittancement
Locaux meublés, commerciaux ou professionnels	
Autres locaux (résidences secondaires, garages, etc.)	
Immeubles entiers	
Gestion location saisonnière	25% HT soit 30% TTC des encaissés
Prestations particulières	Sur demande et devis

GRILLE TARIFAIRE DE TRANSACTION LOCATIVE

Prestations pour locaux nus ou meublés en résidence principale (loi 6/7/1989)	Honoraires	A charge du
Entremise et négociation	120€	Bailleur
Visites – constitution du dossier locataire – rédaction du bail	10€ par m ² de surface habitable	Bailleur
	10€ par m ² de surface habitable	Locataire
Etats des lieux	3€ par m ² de surface habitable	Bailleur
	3€ par m ² de surface habitable	Locataire